Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Arnaque accident de travail Service Public

Par Julink30

Bonjour,

Je suis contractuel pour la mairie de ma commune depuis 3ans maintenant.

Je suis sur un remplacement longue maladie d'un agent titilaire à 100% du service technique.

Je travaille pour le service jeunesse, mes plannings varient de 28h à 49h selon les périodes scolaires (periscolaire / vacances alsh), et ceux depuis 3ans (justificatifs à l'appuie).
Or mon contrat est d'un minimal de 17h30...

En 3ans, et après divers rebondissemnt sur mes multiples contrats de travail, j'ai été très rarement malade donc n'est jamais subis ce genre de mauvaise surprise.

Je m'explique, en janvier je me suis blessée sur mon lieux de travail (AT) et depuis février je suis en arrêt (AT), et ce mois ci très mauvaise surprise sur ma paye qui est dérisoire (691?).
J'ai contacté ma chef de service qui m'invente et s'arrange avec mes heures. Le service RH ainsi que la DGS me disent que c'est normal, j'ai été payé sur ma base horaire minimal soit 17h30..

Or une collègue de travail qui a le même contrat que moi à 2h prêt (remplacement sur longue maladie d'un autre agent, sur un 20h/hebdo).
Celle ci avait été payé 121h/mensuel soit environ 1000?/mois durant son arret de travail. (J'ai vu ses bulletins de salaires de cette période et le service RH me les a bien confirmer au tel)

Je comprends pas cette différence et personne ne m'y a repondu d'ailleurs...???

A cause de ce problème, je me retrouve dans une grande précarité avec mes 3 enfants à charge, j'ai contacté le service social, pour prétendre à une aide alimentaire.
Je travaille et vais finir au resto du coeur parce que je me suis blessée...
Invraisemblable pour moi...

J'ai tout les mails échangé avec la direction si besoin.

Je suis prête a attaquer mon employeur, car c'est pas la 1ère fois qui me manipule et m'utilise comme ça.

Dans l'attente d'un entretien téléphonique avec vous, je vous pris d'agréer mes sincères salutations.

Melle Ginestal Julie